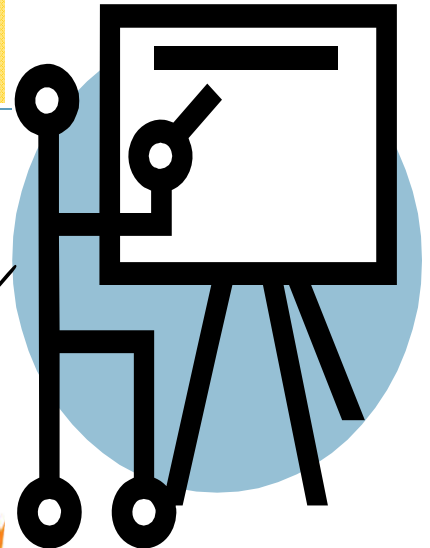




*Joyeuse
Halloween!*



Horaires des diverses collectes

DÉCHETS:

Mercredi: 26 octobre et 16 novembre

RÉCUPÉRATION:

Vendredi: 21 octobre
4 et 18 novembre

MATIÈRES ORGANIQUES:

Mercredi: 26 octobre et 16 novembre

VOIR OFFRE D'EMPLOI À LA PAGE 5

INFOS MUNICIPALES..QUELQUES POINTS POUR OCTOBRE

- * Approbation des comptes du mois de septembre au montant de \$50258.27;
 - * Autorisation d'un paiement au montant de \$13142 concernant le renouvellement des assurances avec le groupe Ultima et couvrant la période du 10 novembre 2016 au 10 novembre 2017;
 - * Don de \$25 à la polyvalente Le Mistral de Mont-Joli pour l'activité Expo-Sciences en 2017;
 - * Avis de motion pour règlement concernant le taux de taxation pour l'année 2017;
 - * Autorisation d'achat d'abrasif pour la saison hivernale 2016-2017(Route Massé) auprès de Les Entreprises L. Michaud & Fils au coût de \$31.00/tonne, soit \$7750 taxes en sus, transport inclus;
 - * Résolution concernant la vente de terrains à M. Réjean Gagnon. La municipalité accepte de vendre à M. Gagnon les parties des lots 5 829 754 et 5 829 753 adjacentes à ses propriétés, pour un montant de 600\$, taxes en sus s'il y a lieu;
 - * Nomination de M. Michel Paris afin de siéger au conseil d'administration du comité de gestion du Parc régional de la rivière Mitis, pour une période de deux ans à compter de novembre 2016;
 - * La municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise l'installation des nouvelles enseignes d'accueil, l'une d'elle sera installée sur le terrain du 271 route Massé et la seconde sur le terrain appartenant à Suncor Energy;
 - * Demande de soumission par invitation écrite pour l'approvisionnement en produits pétroliers pour l'année 2017;
 - * La municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc retient les services de M. Francis Girard comme opérateur en chef de machinerie d'hiver pour la saison hivernale 2016-2017, soit du 27 novembre 2016 au 22 avril 2017.
- * Vous pouvez consulter les procès-verbaux de la municipalité sur notre site internet.

L'UNDI

LE 31 OCTOBRE

C'EST

L'HALLOWEEN!

AUTOMOBILISTES,

SOYEZ VIGILANTS...

LES JEUNES SERONT

DANS LES RUES

POUR LA

QUELLETTÉ

DES BONBONS!



Dans ce numéro :	Pages
Ouverture des chemins en période hivernale	2
Un marché de Noël qui promet !	2
Club des 50 ans et plus Conversations anglaises Horaire de la bibliothèque	3
Élections municipales 30 octobre 2016	4
Offre d'emploi	5
Campagne de vaccination 2016	6
Comment dépenser 300 calories de plus par jour !	7
Le mot Vert du mois !	8
Pour votre information !	9
Nouvel horaire du bureau municipal	10
Changement d'heure et vérification des avertisseurs de fumée.	10

RAPPEL CONCERNANT L'OUVERTURE DES CHEMINS EN PÉRIODE HIVERNALE

Pour la prochaine période hivernale, la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc fera l'ouverture des chemins suivants pour les véhicules automobiles:

Montée Chamberland	0.30 km
Rang 2 Cabot	2.60 km
Rang 1 Massé	4.20 km
Rang 2 Massé	6.32 km
Rang 3 Massé	5.82 km
Rang 4 et 5 Massé	7.29 km
Chemin Tour-du-Lac	1.76 km
Route Ste-Jeanne d'Arc	3.13 km
Route du Portage	8.07 km
Route Massé, à partir du coin St-Jean jusqu'au limites du Rang 6 de La Rédemption	8.98 km

Tous les autres chemins publics de la municipalité seront fermés pour la période hivernale 2016-2017. Ces chemins seront de nouveau ouverts à la circulation à compter du 1^{er} mai 2017.

L'entretien hivernal des chemins est fait selon les exigences et aux conditions du Ministère des Transports définies dans notre contrat avec le ministère.

Lors du déneigement, la neige est déposée sur les propriétés privées à

l'aide du souffleur, tout en minimisant l'impact pour les propriétaires, étant donné que nous ne procédons pas au transport de la neige.

Tous les bris occasionnés aux véhicules automobiles durant la période d'ouverture des chemins d'hiver sont à l'entière responsabilité des propriétaires de ces véhicules, et ce, jusqu'à la fin de la période de dégel tel que décrété par le Ministère des Transports.

IMPORTANT

Tous les propriétaires de boisés doivent au préalable demander la permission à la municipalité pour le déneigement des chemins menant à leur propriété. Cette autorisation ne peut être obtenue que par résolution et les frais occasionnés seront à la charge du demandeur.

L'entrepreneur faisant l'ouverture des chemins pour les propriétaires de boisés devra fournir une preuve d'assurance responsabilité civile à la municipalité avant d'effectuer la dite ouverture.

Le déneigement doit être fait selon les mêmes largeurs que la municipalité et les mêmes précautions à l'égard de la propriété privée.

La municipalité se dégage de toutes responsabilités.

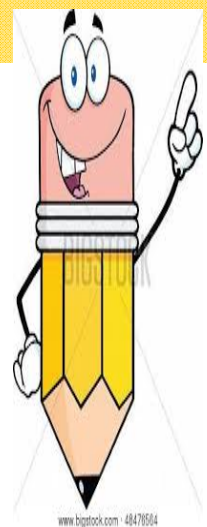
UN MARCHÉ DE NOËL QUI PROMET !

La 6^e édition du Marché de Noël de La Mitis **aura lieu les 19 et 20 novembre prochains de 10h à 16h au Centre municipal de Sainte-Flavie**. Dans le secteur de l'agroalimentaire comme dans celui de l'artisanat, nous y retrouverons une multitude de produits et d'emballages cadeaux propices aux rencontres du temps des fêtes. Nous pourrons y découvrir entre autres des tricots, tissages, papeteries, romans, contes, récits, objets d'utilité, bijoux variés et accessoires modes. L'agroalimentaire ne

Marché public de la Mitis - www.facebook.com/Steflavie

Source: François Mercier, coordonnateur, 418-775-7050, poste 138

sera pas en reste avec des mets cuisinés, coupes de viande, légumes, tartinades, produits déshydratés, miels, condiments, thé, tisanes, pâtisseries, poissons fumés, marinades, boissons alcoolisées et chocolats de première classe. Quoi de mieux que d'offrir à Noël des produits de chez-nous! En partenariat avec la Caisse populaire de Mont-Joli - Est de La Mitis, tirage de cinq bons d'achat de 50\$ parmi tous ceux qui auront rempli des billets disponibles gratuitement à l'accueil. À ne pas manquer !



Important

Élections municipales le

30 octobre 2016

Détails en page 4

Offre d'emploi

Page 5

**Nouvel horaire
bureau municipal**

Page 10



*"Les pensées positives
c'est comme les
pommes, assurez-vous
d'en consommer au
moins 1 fois par jour"*

- Melissa Pekel

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINTE-JEANNE D'ARC



Activités à tous les mardis à 13H00

Marches-jeux ou simplement
Prendre un café en bavardant.



Dîner mensuel

Le 8 Novembre 2016
À 11H30

Soirée Western

avec Stéphane Harvey

Le 5 novembre à 21h
à La Rédemption

Organiser par les 50 ans et plus
de La Rédemption



Activités Inter Club



Le 9 novembre à Mont Joli

Bienvenue à tous les membres!

**Nous sommes présentement
en période de recrutement !**

Cartes de membre à vendre au coût
de 25\$: Avantages tel que rabais
sur les assurances La Capitale, etc.

Pour information , vous adresser à
Liselle Dufour au 418 776-5658



Conversations anglaises

Soirées de conversations anglaises
pour tous les âges

Tous les mardis à 19h00

68 rue Soucy, La Rédemption

Info: 418 776-5622 ou 418 775-5311 Sylvie



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRE

Mardi de 13h30 à 16h00

Abonnement à la bibliothèque

GRATUIT

N'hésitez pas
à faire vos
demandes
spéciales !



Responsable
Jocelyne Goulet
418-775-5660
Poste #2580

Nouveautés

La vengeance des dieux

Tome1)- Chasse à l'homme

Tome2)- La divine adoratrice

Christian Jacq

Quand le diable sortit de la
salle de bain

Sophie Divry

Le soleil de minuit

Lisa Tawn Bergren

La dérive des jours

Jonathan Gaudet





MUNICIPALITÉ SAINTE-JEANNE D'ARC

ÉLECTIONS DU 30 OCTOBRE 2016

ATTENTION-ATTENTION-ATTENTION

Veillez prendre note qu'un scrutin sera tenu.

Les candidats à cette élection pour le poste ci-après mentionné sont:

Poste: conseiller au siège no 3

- **Desrosiers René**
- **Fortin Simon**
- **Verrault Michel**

Un **vote par anticipation** aura lieu le **23 octobre 2016 de 12h à 20h**
à la **salle communautaire**, 304 Rang 3 Massé, Sainte-Jeanne d'Arc.

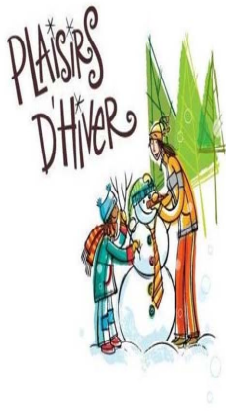
Le **jour du scrutin**, soit le **30 octobre 2016**, le bureau de vote sera ouvert
de **10h à 20h** à la salle communautaire, 304 Rang 3 Massé, Sainte-Jeanne d'Arc.

RAPPEL

Pour pouvoir voter lors des élections, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants:

- la carte d'assurance-maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- le permis de conduire ou le permis probatoire délivré sur support plastique par la société de l'assurance automobile du Québec;
- le passeport canadien.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre présidente d'élection au bureau municipal de Sainte-Jeanne-d'Arc au 418-775-5660.



OFFRE D'EMPLOI

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC



La municipalité est présentement à la **recherche d'une personne** pour s'occuper de la patinoire et du centre des loisirs pour la saison hivernale 2016-2017.

Principales fonctions:

- Glacer et déneiger la patinoire et les accès;
- Effectuer la surveillance aux heures de fréquentation;
- Maintenir l'ordre et assurer la sécurité des utilisateurs;
- Faire l'entretien ménager du centre des loisirs.

Exigences et conditions de travail:

- Être disponible à travailler soir et fin de semaine et être disponible durant la semaine de relâche.
- Rémunération à contrat pour une durée approximative de 12 semaines.

Veillez communiquer avec votre municipalité au 418 775-5660 au plus tard le 15 novembre 2016.



Centre intégré de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Campagne de vaccination 2016 contre la grippe saisonnière

Dès le 17 octobre 2016, la population est invitée à prendre rendez-vous à l'une de nos cliniques de vaccination offertes dans sa MRC, par l'entremise de notre site Internet : www.cisss-bsl.gouv.qc.ca.

Ce nouveau mode de fonctionnement vous permettra d'obtenir un rendez-vous rapidement. De plus, cela évitera de longues files d'attente puisque votre rendez-vous sera respecté dans un délai d'environ 45 minutes.

Si vous n'avez pas accès à internet, un proche ou un ami peut prendre rendez-vous pour vous.

Le vaccin est offert gratuitement:

- aux personnes de 60 ans et plus;
- aux enfants de 6 à 23 mois;
- aux familles et aux personnes prenant soin des enfants de 0 à 23 mois;
- aux personnes souffrant d'une maladie chronique et à leurs proches;
- aux personnes présentant des problèmes d'obésité importante;
- aux femmes enceintes en bonne santé qui sont au 2e ou au 3e trimestre de grossesse.

Nous vous rappelons que le vaccin constitue le meilleur moyen de protection contre la grippe saisonnière et ses complications potentielles.



Vaccination 2016 contre la grippe saisonnière

Pour inscriptions:

www.cisss-bsl.gouv.qc.ca

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec 

Comment dépenser 300 calories de plus par jour ?

Nous sommes beaucoup à rêver d'une pilule qui nous permettrait de perdre du poids sans effort. Cette invention ne se retrouvant pas sur le marché, il faut donc compter sur soi-même pour augmenter sa dépense énergétique. Pour y arriver, voici 10 activités pour perdre 300 calories!



1- MARCHER AVEC VOTRE CHIEN

Marchez 30 minutes le matin et le soir au retour du travail avec votre chien si vous en avez un. Gardez un rythme modéré tout au long de l'activité. Cet exercice de 60 minutes vous permettra d'optimiser votre consommation de calories. Vous n'avez pas d'animal de compagnie? Offrez vos services à l'un de vos voisins, qui sera certainement ravi que vous preniez du temps afin de faire bouger leur pitou.

2- SAUTER À LA CORDE À DANSER

Vous n'avez pas le cœur à la marche? Profitez-en pour sauter! En effet, aussi peu que 3 séances de 10 minutes de corde à danser en continu vous aideront à brûler 300 calories. Bien entendu, si vous prenez des pauses, vous devrez arrêter le chronomètre et le redémarrer en même temps que vous recommencez l'entraînement.

3- PARTICIPER À UN DÉMÉNAGEMENT

Même si cela peut paraître banal, le fait de monter et descendre les escaliers avec des charges vous permettra d'optimiser votre dépense énergétique. Il vous faudra transporter des objets dont le poids se situe entre 1 à 25 livres pendant 50 à 60 minutes avant d'atteindre le chiffre magique de 300 calories. Qu'attendez-vous pour aider vos amis à déménager?

4- S'OCCUPER DE LA MAISON

Vous vous efforcez de faire voir le côté positif des travaux ménagers à votre conjoint/e? Il suffit de vaquer aux tâches ménagères pendant environ 2h30 afin de brûler 300 calories.

5- FAIRE DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE

À tous les amateurs de la nature, sachez que le fait de vous promener en forêt et d'effectuer l'ascension de collines pendant 55 minutes vous permettra d'ajouter 300 calories à votre dépense énergétique.

6- PATAUGER

Vous êtes un véritable poisson dans l'eau? Il sera facile pour vous d'optimiser votre entraînement en effectuant divers exercices dans la piscine. On peut éliminer 300 calories, en effectuant 30 minutes de nage (crawl), 50 minutes de baignade ou 20 minutes de nage style papillon (si le cœur vous en dit!). De plus, sachez que le seul fait de se trouver dans de l'eau fraîche augmente votre dépense énergétique d'environ 10%. Ce principe est dû au fait que votre corps doit travailler plus afin de maintenir votre température corporelle à un niveau adéquat.

7- JOUER UNE PARTIE DE QUILLES

Il est question ici de jouer avec un certain rythme, en solo ou en équipe de 2 par allée. Pour soutirer les 300 calories, vous devrez jouer pendant 90 à 120 minutes. À noter que votre dépense énergétique n'augmentera pas en fonction du nombre d'abats obtenus!

8- JOUER AVEC LES ENFANTS

Votre enfant réclame que vous sortiez de la maison pour jouer avec lui? C'est super! Profitez-en pour faire des activités qui vous demandent de bouger comme la tag, des jeux où on lance le ballon ou de petites courses à relais. Au bout de 80 à 100 minutes, vous aurez facilement atteint votre objectif de perte de 300 calories.

9- PRATIQUER UN SPORT DE RAQUETTE / TENNIS

Pour tous les adeptes de sports de raquette, sachez que ces activités ont une dépense énergétique élevée. En effet, le fait de vous déplacer de gauche à droite et de haut en bas du terrain demandera beaucoup d'efforts à votre corps. Aussi peu que 40 minutes de sports de raquette pratiqués en continu seront suffisantes.

10- MAGASINER PENDANT 90 MINUTES

Qui a dit que faire du shopping était une perte de temps? Si vous faites des emplettes et que vous marchez 90 minutes sans arrêt, vous aurez dépensé certes de l'argent, mais également 300 calories!

Comme vous pouvez le constater, augmenter votre dépense énergétique de 300 calories par jour n'est pas si compliqué. Toutefois, si vous êtes en processus de perte de poids, assurez-vous de ne pas combler ce vide énergétique en consommant des aliments qui totalisent 300 calories ou plus à la suite de votre activité. Bon entraînement!

Source: www.canalvie.com/maigrir-pour-gagner/depenser-300-calories

LE MOT VERT DU MOIS

« Moins c'est plus »

Bonjour à toutes et tous,

En entrée, voici un récapitulatif des trois meilleures façons de gérer vos feuilles mortes cet automne, tel que présenté dans notre Mot vert de septembre :

- 1 – **Laissez les feuilles mortes sur votre terrain**, c'est la méthode écologique, économique et efficace de laisser la nature suivre son cours;
- 2 – **Apportez-les à votre Écocentre ou via votre municipalité;**
- 3 – **Entreposez des matières brunes pour votre compostage domestique.**

Au menu principal, vous êtes invité à participer, du 15 au 23 octobre prochain, à la **Semaine Québécoise de Réduction des Déchets (SQRD)**, une initiative organisée par Zéro Déchet Québec.

Pour cette 16^e édition, la lutte au gaspillage alimentaire est à l'honneur. Pourquoi?

- 1/3 de la production alimentaire mondiale finit à la poubelle;
- 50% de nos résidus sont des matières organiques;
- 47% du gaspillage alimentaire a lieu à la maison;
- Ce gaspillage représente **3100.00 \$** par ménage annuellement!

Peu importe votre raison pour réduire votre gaspillage alimentaire, voici quelques astuces que je vous invite à essayer :

- Planifiez vos repas d'abord en fonction des aliments que vous avez à la maison;
- Faites-vous une liste d'épicerie et respectez-la ! Le gaspillage commence par l'achat inutile de nourriture;
- Surveillez les dates de péremptions et consommez les aliments moins frais en premier;
- Gardez vos surplus de repas pour le dîner du lendemain et/ou congelez-les pour plus tard (pour ceux qui n'aiment pas manger 2 fois le même repas d'affilée);
- Fruits et légumes trop mûrs? Ils seront parfaits en smoothies, tartes, potages, muffins, etc.

Pour plus d'information ou pour relever un défi citoyen, scolaire, d'entreprise ou municipal, visitez le www.sqrd.org.

Pour dessert, le petit rappel : en cas de doute sur votre bac brun, visitez le www.collectequicarbure.com ou téléphonez au **1-888-856-5552**.

D'ici le prochain "MOT VERT", soyez heureux, consommez mieux et rappelez-vous que moins (de déchets générés), c'est plus (pour l'environnement) !

Vincent Dufour, coordonnateur
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Tél. : 418-775-8445, poste 1138



L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS - HORAIRE

L'ÉCOCENTRE est situé

au 428 Chemin Perreault Est, Mont-Joli (près de l'aéroport)

418-785-0055

Heures d'ouverture du 1^{er} novembre au 30 novembre

Lundi au vendredi : 08h00 à 16h45 Samedi: fermé

(Fermé les jours fériés)

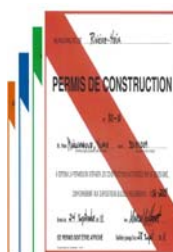
GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

Vous pouvez y apporter:

- * Matériaux de construction, rénovation et démolition (bois, portes, fenêtres, tôle, vitre, brique, béton)
- * Les encombrants (électroménagers, meubles)
- * Herbe, feuilles, branches d'arbres, terre non contaminée
- * Métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel, etc)
- * Petits électroménagers et appareils électroniques
- * Menus articles (jouets, ensembles de vaisselle, chaudrons, accessoires de décoration)
- * Pneus, batteries de véhicules moteurs, piles d'usage domestique, bonbonnes gaz propane, ampoules fluo compactes



PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE (gratuit) pour brûler résidus forestiers à la suite d'un nettoyage de votre terrain ou pour feu de joie ou feu de camp si vous ne possédez pas de foyer muni d'un pare-étincelle.



PERMIS OBLIGATOIRES pour tous travaux de construction, rénovation, démolition, installation septique.

Demander à votre municipalité

Tél.: 418-775-5660



POINT DE DÉPÔT POUR LA RÉCUPÉRATION

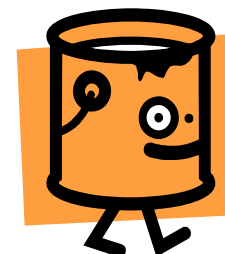
Des points de dépôt ont été mis en place dans certaines municipalités pour la **récupération des résidus de peinture et d'huile usée**.

Le point de dépôt pour Sainte-Jeanne d'Arc est situé au garage municipal de La Rédemption.

Les heures d'ouverture sont de 07H00 à 17H00 du lundi au vendredi. S'il n'y a personne au garage lors de votre arrivée, vous pouvez déposer vos matières récupérables (peinture et huile usée) à côté du bac en autant que les contenants soient bien fermés.

Produits acceptés

- * Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
- * Peintures à métal ou antirouille - Peinture aluminium
- * Teintures - Vernis - Laques
- * Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)
- * Peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

205 rue Principale, C.P. 40
Sainte-Jeanne d'Arc, (Québec)
G0J 2T0

Téléphone : 418-775-5660
Télécopie : 418-775-5666
Messagerie : stejeanne@mitis.qc.ca
Rédaction et mise en page : Louise Boivin, directrice générale
Rolande Martel, adjointe administrative

Jours et heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
De 09h00 à 12h00
et
13h00 à 16h00

Fermé le vendredi

Retrouvez-nous sur le Web!

www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 7 novembre 2016

BIENVENUE à TOUS !

Changement d'heure et vérification des avertisseurs de fumée



Le passage à l'heure normale (ou heure d'hiver) au Québec aura lieu cet automne dans la nuit de samedi à dimanche, du 5 au 6 novembre 2016 à 2h du matin. Il nous faudra donc reculer l'heure.

Vos avertisseurs de fumée

À chaque changement d'heure, les services de protection contre les incendies demandent à la population de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et de remplacer les piles, si nécessaire.

Les pompiers rappellent qu'un avertisseur de fumée fonctionnel permet de sauver des vies. Ils soulignent aussi que les avertisseurs de fumée doivent être remplacés tous les 10 ans. S'ils sont endommagés, poussiéreux ou qu'ils n'émettent plus de signal après remplacement de la pile, ils doivent être changés.

Ce sont les propriétaires d'immeubles qui doivent fournir un avertisseur de fumée à leurs locataires, mais il revient à ces derniers de changer la pile, au besoin.

